

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

Séance ordinaire du 1^{er} mai 2023

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 1^{er} mai 2023 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Jean-Philippe Cuénoud, Claude Vasseur, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Lemaire, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2023-05-422 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :
Retrait du point 12.1.2 Puits - Pompe : achat
- Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-423 **Procès-verbal d'avril 2023**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en avril 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-424 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 1^{er} mai 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 153 541,89 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions portant sur les comptes

Les membres du Conseil répondent à la question d'une personne présente dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

Date du scrutin : 9 juillet 2023

Les membres du conseil sont informés que la date du scrutin, dans le cadre de l'élection partielle pour pourvoir au poste de maire, est fixée au dimanche 9 juillet 2023.

2023-05-425

Vote par correspondance : résiliation de la résolution 2021-06-701

Considérant que les membres du conseil désirent résilier la résolution 2021-06-701 adoptée en juin 2021 autorisant l'utilisation du vote par correspondance pour toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire comme électeur ou personne habile à voter à un autre titre que celui de personne domiciliée lors de tout scrutin;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de résilier la résolution 2021-06-701 relative au vote par correspondance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 1er mai 2023.

2023-05-426

1, rue des Frênes : déplacement d'un lampadaire

Considérant le courriel daté du 4 avril 2023 de Monsieur Francis Laflamme, Surintendant pour Habitations Haut Niveau, demandant le déplacement du lampadaire situé devant la propriété du 1, rue des Frênes présentement en construction;

Considérant qu'Habitations Haut Niveau détient le contrat de construction du bâtiment;

Considérant que l'immeuble est présentement la propriété de Ferme Bernhard et Fils inc.;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'informer le demandeur que les travaux de déplacement du lampadaire seront aux frais du propriétaire. Une estimation des coûts pour la réalisation des travaux sera soumise au propriétaire de l'immeuble et suite à son acceptation, un dépôt au montant de l'estimation sera exigé avant l'octroi du contrat par la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rang de la rivière Ouest : vitesse

Les membres du conseil ont pris connaissance du courriel daté du 6 avril 2023 de Madame Annie Lapointe concernant la vitesse excessive dans le Rang de la Rivière Ouest. Une demande d'intervention a déjà été transmise à la Sûreté du Québec (SQ). Le Conseil désire maintenir le panneau indicateur de vitesse en place. Le Conseil ne voit pas, pour l'instant, la nécessité d'installer des panneaux d'arrêt ou des dos d'âne, en raison, entre autres, que ce chemin est un rang et est utilisé par les producteurs agricoles avec leurs machineries. Les citoyens seront invités, via le bulletin municipal, à informer directement la SQ lors de problématique (vitesse excessive, vandalisme, etc.)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

2023-05-427

Carat : demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes

Considérant le courriel daté du 12 avril 2023 de la Commission municipale du Québec indiquant que CARAT, Centre d'aide et de réhabilitation pour alcooliques et toxicomanes, a obtenu le 17 juillet 2013 une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes pour l'immeuble situé au 460, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville et que dans le cadre de la révision périodique de sa reconnaissance, l'organisme a déposé les documents requis;

Considérant que la Municipalité doit donner son avis dans les 90 jours de la réception du courriel;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'informer la Commission municipale du Québec que la Municipalité ne s'oppose pas au maintien de la reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes, et ce, dans la mesure où les tarifs exigés pour les différents services ainsi que les taxes reliées au service de la dette continuent d'être imposés à l'organisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-428

Fabrique : demande de don

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la demande de don de la Fabrique de Sainte-Brigide pour la location d'une structure gonflable lors de la journée de vente de garage le 20 mai prochain;

Considérant que le Conseil est favorable à la demande;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à la Fabrique de Sainte-Brigide.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Entente avec le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville : demande de citoyens

Les membres du conseil ont pris connaissance des recommandations de deux citoyens concernant la nouvelle entente de location de terrain avec le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville.

2023-05-429

Foyers Farnham : tournoi de golf

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la correspondance de la Fondation Les Foyers Farnham dans le cadre de la tenue de la 26^e édition du tournoi de golf;

Considérant que les membres du Conseil désirent faire un don à la Fondation;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 200 \$ à la Fondation Les Foyers Farnham à titre de don pour l'année 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

2023-05-430

Bureau municipal : fermeture pour la période des vacances

Considérant que les membres du Conseil désirent que le bureau municipal soit fermé deux semaines au cours de l'été 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser la fermeture du bureau municipal du 17 au 28 juillet 2023 inclusivement pour la période des vacances estivales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-431

Caisse Desjardins du Haut-Richelieu : ajout d'un administrateur principal

Considérant que seul un administrateur principal peut obtenir de l'information d'Accès D de Desjardins pour les comptes bancaires de la Municipalité;

Considérant que Madame Lynda Ostafichuck, secrétaire-réceptionniste, est responsable de la perception des comptes au bureau municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'ajouter Madame Lynda Ostafichuck à titre d'administrateur principal des comptes bancaires détenus par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-432

Unités de climatisation et de chauffage : contrat d'entretien

Considérant que les membres du Conseil désirent octroyer un contrat d'entretien préventif pour les unités de climatisation et de chauffage au bureau municipal ainsi qu'au Centre municipal;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accorder le contrat d'entretien préventif des systèmes de climatisation et de chauffage du bureau municipal et du Centre municipal à Réfrigération Climatisation Sansoucy inc., selon la proposition datée du 6 avril 2023, pour la période de mai 2023 à février 2024, le tout pour un montant de 2 050 \$ plus taxes;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-433

Bureau : échangeur d'air

Considérant que l'échangeur d'air au bureau municipal doit être remplacé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

- d'octroyer le contrat à Réfrigération Climatisation Sansoucy inc., selon les termes de la soumission datée du 22 février 2023, pour un montant maximal de 2 225 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Travaux de pavage 2023 : dépôt des soumissions

Les soumissions pour les travaux de pavage 2023 sont déposées. Les membres du Conseil sont informés que la Municipalité doit attendre une réponse de la Municipalité de Sainte-Sabine avant d'accorder le contrat. Des travaux dans une section du 9^e Rang et du rang du Lac, prévus dans l'appel d'offres, font partie d'une entente intermunicipale.

2023-05-434

Rang de la Rivière Est : égout pluvial - servitudes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'acte de servitude visant la conduite d'égout pluvial située sur une partie du lot 5 303 571 dans le rang de la Rivière Est;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser Monsieur Michel Lemaire, maire suppléant, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'acte de servitude pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-435

Rang de la Rivière Est : égout pluvial – servitudes (modification de la description technique)

Considérant que les membres du Conseil désirent que la description technique de la servitude visant la conduite d'égout pluvial située dans le rang de la Rivière Est soit modifiée afin de retirer la section située sur une partie du lot 4 390 199;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le mandat à Migué et Fournier pour la modification de la description technique de la servitude pour la partie du lot 4 390 199.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-436

Marquage de la chaussée

Considérant que les membres du Conseil désirent procéder au marquage de la chaussée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser une dépense maximale de 45 700 \$ plus taxes pour effectuer le marquage de la chaussée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

2023-05-437

Puits : réaménagement du terrain

Considérant que les membres du conseil désirent que des travaux de réaménagement du terrain au puits soient effectués;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat de réaménagement du terrain à B. Frégeau, selon les termes de la soumission datée du 21 avril 2023, pour un montant maximal de 25 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-438

Étangs : sulfate ferrique

Considérant les besoins en sulfate ferrique pour le traitement des eaux usées;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat de sulfate ferrique de Kemira, selon les termes de la soumission datée du 2 mars 2023, pour un montant maximal de 7 200 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-439

Station de pompage des eaux usées : télémétrie

Considérant que pour compléter le projet d'automation à la station de pompage des eaux usées, un contrat pour l'installation d'un module de télémétrie devrait être octroyé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat d'installation d'un module de télémétrie à Automation RL, selon les termes de la soumission datée du 7 avril 2023, pour un montant maximal de 7 700 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

1, rue des Frênes : demande de dérogation mineure

La demande de dérogation mineure pour permettre une entrée charretière de 11 mètres pour l'habitation bifamiliale au 1, rue des Frênes est présentée.

Les membres du Conseil répondent à la question d'une personne présente dans la salle.

2023-05-440

1, rue des Frênes : demande de dérogation mineure

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie d'une demande de dérogation mineure pour permettre une entrée charretière de 11 mètres pour l'habitation bifamiliale;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

Considérant que le règlement de zonage prévoit que la largeur maximale d'une entrée charretière est de 7 mètres pour un usage résidentiel;

Considérant que le projet est situé en zone résidentielle Ra-10 selon le plan de zonage de la Municipalité;

Considérant les critères d'évaluation des demandes de dérogation mineure;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (réf. résolution U2023-04-158);

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'accorder la dérogation mineure, telle que présentée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'avril 2023 est déposé au Conseil.

Complexe municipal – architecture : dépôt des soumissions

Les soumissions des firmes d'architectes reçues concernant le projet de Complexe municipal sont déposées. La Municipalité est en attente d'une réponse aux demandes d'aide financière déposées dans le cadre du programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipale (PRACIM).

2023-05-441

Cinéma plein-air

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre de l'activité Cinéma plein air 2023;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 1 900 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire suppléant et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
1^{er} MAI 2023**

2023-05-442

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Michel Lemaire, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Michel Lemaire, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Michel Lemaire, maire suppléant

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 MAI 2023**

Séance extraordinaire du 8 mai 2023

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 8 mai 2023 à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Lemaire, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2023-05-443 Travaux de pavage 2023 : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour les travaux de pavage sur le 9^e Rang, le rang du Lac (sections communes avec la Municipalité de Sainte-Sabine), le 11^e Rang, le chemin Lebeau et le Rang du Haut-de-la-Rivière Nord;

Considérant les soumissions reçues;

Considérant la résolution de la Municipalité de Sainte-Sabine approuvant le montant soumissionné pour les travaux des sections communes;

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document d'analyse des soumissions préparé par FNX innov;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux de pavage 2023 au plus bas soumissionnaire conforme, soit MSA Infrastructure inc. pour un montant de 427 919,11 \$ plus taxes. La présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de la compagnie faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-444 Emploi d'été 2023 : embauche

Considérant que la demande de la Municipalité dans le cadre du programme Emplois d'été Canada a été acceptée pour l'embauche d'un employé pendant la période estivale 2023;

Considérant que la Municipalité s'est vu accorder une subvention maximale de 2 136,40 \$;

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'embaucher Jessica Leblanc à titre de journalière pour la période estivale, selon les termes de l'offre d'emploi publiée;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 MAI 2023**

- de fixer la rémunération de Jessica Leblanc au taux général du salaire minimum en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-445 **Journalier temporaire : embauche**

Considérant l'arrêt de travail de l'inspecteur municipal;

Considérant que les membres du Conseil jugent nécessaire de nommer un journalier temporaire afin de seconder l'inspecteur municipal par intérim;

Considérant qu'un appel de candidatures a été publié;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'embaucher Monsieur Gilles Desjardins à titre de journalier temporaire pour une période indéterminée, et ce, selon les conditions du document intitulé « Condition de travail – Gilles Desjardins – 8 mai 2023 ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-446 **Puits : achat d'une pompe**

Considérant que les membres du conseil désirent effectuer l'achat d'une pompe supplémentaire pour le puits;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat d'une pompe à Moteurs Électriques et Pompes G & T Ltée, selon les termes de la soumission datée du 25 avril 2023, pour un montant maximal de 10 255 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-05-447 **Festival de Compétition Western de Sainte-Brigide-d'Iberville : entente**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'entente avec le Festival de Compétition Western de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que le Conseil est favorable à ladite entente;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault :

- d'approuver le projet d'entente et de transmettre une copie à Monsieur Jean Giguère, président;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
8 MAI 2023**

CSSHR – Planification des besoins d'espace 2024-2034 : dépôt

Les membres du Conseil ont pris connaissance du document transmis par le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières concernant la planification des besoins d'Espace 2024-2034.

Période de questions portant sur les sujets mentionnés dans l'avis de convocation

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

Levée de la séance

Considérant qu'il n'y a plus de sujet, la séance extraordinaire est levée.

Michel Lemaire, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Michel Lemaire, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Michel Lemaire, maire suppléant